

N°66 - Juillet 2026

COURCOURY

Richesse de terre et d'eau

Bulletin d'Informations Communales

Sommaire N° 66



INFORMATIONS MUNICIPALES

Mot du Maire	p.03
Les Fonctions du Maire	p.04
Mémo Utile	p.05
Elections Municipales 2026	p.06
Compte rendu du Conseil	p.07
Rôle du Conseil Municipal	p.09
Point sur les projets réalisés et en cours	p.10



L'ÉCHO DES MARAIS

Les inondations de février 2026	p.13
La Fornette	p.15



NOTRE CLIN D'ŒIL HISTORIQUE

Histoire de Courcoury	p.17
Les différentes écoles de Courcoury	p.18



INFOS PRATIQUES

Calendrier des Marées 2EME SEMESTRE 2026	p.20
Horaires de tonte	p.21



LA VIE AU QUOTIDIEN

Etat Civil / Recette Médiévale	p.22
Repas Intergénérationnel	p.23
Repas de Noël des enfants	p.24
Neige à Courcoury	p.25
Cérémonies des vœux	p.26
Réunion Bilan du Mandat 2020-2026 / 8 Mai	p.27
30 mai : Nettoyons la Nature après les inondations	p.28
Préludes	p.29
Fête de la Musique	p.30
Ecole de Courcoury	p.31
Accueil Périscolaire	p.33



VIE ASSOCIATIVE ET ACTEURS DE LA VIE SOCIALE

Annuaire des associations	p.34
Clin d'œil des associations	p.35



ET ENCORE ...

Eh Ben Asteur	p.52
Jeux pour les enfants	p.53
Nouveaux commerçants et artisans	p.54
Les commerces et artisans	p.55



Les inondations p.13



Cérémonie du 8 Mai p.27



Préludes p.29



Fête de l'Ecole p.40

Bulletin d'Informations Communales

Siège : Mairie de Courcoury

Équipe rédactionnelle :

K. BARON – J.M. BELLAMY – E. BIGOT –
A. BOISSINOT – J. DEGUIL – A. KIEFFER – G. VILPASTEUR

Ont fourni des documents :

N. GAURICHON – C. FREMINET – K. LE HOANG –
M. LUNG – P. ROUILLE – F. RAMBAUD –
C. BOISSINOT-NORMAND – L. PREVEAU –
C. QUEILLE – JM. QUILLET – Les enfants de l'Ecole

ISSN - 1265 731 X

N° 66 – JUILLET 2026

Tirage : 380 Exemplaires



Chères Courcouroises, chers Courcourois,

Alors que nous abordons cette période estivale et la parution de notre Bulletin Municipal semestriel, je souhaitais m'adresser à vous pour évoquer les sujets qui concernent notre commune et son avenir.

Le mois de mars dernier a marqué un moment important de notre vie démocratique avec l'élection municipale qui a conduit au renouvellement du Conseil Municipal. Je remercie très chaleureusement toutes celles et tous ceux qui ont participé à ce scrutin et qui nous ont accordé leur confiance.

La nouvelle équipe municipale, renouvelée, paritaire et riche d'expériences complémentaires, s'est mise au travail avec enthousiasme et détermination. Les élus qui la composent partagent une même volonté : agir dans l'intérêt général, poursuivre les projets engagés et préparer l'avenir de notre commune avec responsabilité et ambition. Nous avons pleinement conscience de la mission qui nous a été confiée et nous entendons l'exercer avec sérieux, proximité et écoute.

Notre action locale s'inscrit toutefois dans un contexte qui dépasse largement les frontières de notre commune. Le monde traverse actuellement une période marquée par de nombreuses incertitudes : conflits internationaux, tensions géopolitiques, difficultés économiques, inflation persistante, enjeux environnementaux et climatiques. Ces événements, parfois lointains, ont pourtant des conséquences bien réelles sur notre quotidien, sur les finances des collectivités comme sur celles des familles.

Au niveau national, le débat public est déjà tourné vers les grandes échéances politiques à venir, avec en perspective l'élection présidentielle de 2027. Chacun pourra naturellement exprimer ses convictions le moment venu.

Pour notre part, au niveau communal, nous continuerons à travailler dans un esprit de rassemblement, avec pour seule priorité le bien-être de nos habitants et le développement harmonieux de notre territoire.

Parmi les préoccupations majeures figure la situation de notre Regroupement Pédagogique Intercommunal de Courcoursy-Les Gonds. La baisse des effectifs scolaires constatée ces dernières années nous interpelle collectivement. L'école est bien plus qu'un lieu d'enseignement : elle est le cœur battant de nos communes, un élément essentiel de leur attractivité et de leur vitalité. Nous devons tous être conscients de l'importance de maintenir nos classes et de défendre ce service public indispensable aux familles et à l'avenir de notre territoire.

Parallèlement, nous poursuivons la mise en œuvre des projets municipaux engagés. L'amélioration et la rénovation de nos bâtiments communaux demeurent une priorité. Les travaux portant sur le remplacement des ouvrants, l'amélioration énergétique et la modernisation progressive de notre patrimoine communal participent à la fois au confort des utilisateurs, à la préservation de nos équipements et à la maîtrise de nos dépenses



énergétiques. Ces investissements sont réalisés avec une gestion rigoureuse des finances communales et une vision de long terme.

Je souhaite également adresser un message particulier aux nombreuses associations de notre commune ainsi qu'à leurs bénévoles. À travers les manifestations, les événements culturels, sportifs ou festifs qu'ils organisent, ils contribuent chaque jour à faire vivre Courcoury. Leur engagement est précieux et mérite toute notre reconnaissance. Sans bénévoles, une grande partie de la vie locale ne pourrait exister. Je tiens donc à les remercier très sincèrement pour leur disponibilité, leur générosité et leur dévouement.

J'invite également chacun d'entre vous, selon ses possibilités, à rejoindre ou soutenir nos associations. Donner un peu de son temps au service des autres est une belle manière de participer à la vie de la commune et de renforcer les liens qui nous unissent. Dans une société où l'individualisme gagne parfois du terrain, notre force réside plus que jamais dans notre capacité à rester solidaires, à nous rencontrer, à échanger et à construire ENSEMBLE l'avenir de notre commune.

Pour conclure, je voudrais, au nom de l'ensemble du Conseil Municipal et du personnel communal, vous souhaiter un très bel été. À celles et ceux qui partiront en vacances ou bien resteront à Courcoury, je vous souhaite de profiter pleinement de ces moments de repos, de découverte et de partage, un été agréable, riche de rencontres, d'activités et de convivialité.

Que cette période estivale soit pour tous synonyme de sérénité, d'espoir et de confiance en l'avenir.

Très bel été à toutes et à tous.



Le Maire,
Eric BIGOT





MEMO UTILE

Permanence des Élus :

PERMANENCES MAIRE et ADJOINTS **(sur rendez-vous)**

Lundi : Sylvie DANTEC de 18h à 19h

Mardi : Eric BIGOT de 14h à 18h

Mercredi : Jean-Michel MELLIER de 09h à 12h

Vendredi : Françoise BARBAUD de 09h à 12h

Samedi de 10h à 12h :

Eric BIGOT (1^{ère} semaine du mois)

Sylvie DANTEC (2^{ème} semaine du mois)

Françoise BARBAUD (3^{ème} semaine du mois)

Jean-Michel MELLIER (4^{ème} semaine du mois)

Permanences Conseillers Départementaux

Mme Sylvie MERCIER

et M. Alexandre GRENOT

le premier mercredi de chaque mois
à l'annexe du Conseil Départemental à Saintes

Permanence de l'Assistante Sociale :

Uniquement sur rendez-vous
Annexe du Conseil Départemental Saintes
Tél : 05 46 92 38 38

Liste des Assistantes Maternelles Agréées

Laurence BALCEREK
2A rue de la Passée, Chez Deschamps
05.46.74.63.26 / 06.88.62.17.89

Léa BRUNEAU
3 rue des grands champs
06.79.49.20.36

Céline DEBAUD
3 Rue des Obiers, Le Bourg
06.12.83.69.15

En cas d'urgence :

Mairie : 05 46 93 18 23

Le Maire : 06 13 47 56 31



Horaires de la bibliothèque

(Sauf Jours Fériés) :

Les mercredis de 10H00 à 12H00

Les vendredis de 16H30 à 18H30

Les samedis de 10H00 à 12H00

Heures d'ouverture de la Mairie :

Lundi : 08h00 – 12h00

Mardi : 13h30 – 18h30

Mercredi : 08h00 – 12h00

Vendredi : 08h00 – 12h00

Samedi : 10h00 – 12h00

Contacter la Mairie :

Téléphone : 05 46 93 18 23

Courriel : mairie@courcoury.fr

Site Internet : www.ville-courcoury.fr

Pour la version mobile de notre site, scannez avec votre Smartphone le QR-Code ci-dessous :





INFORMATIONS MUNICIPALES

RESULTAT DES ELECTIONS MUNICIPALES DU 15 MARS 2026

Nombre d'Inscrits : 600
NB Bulletins dépouillés : 335
Nombre Exprimés : 310
NB Bulletins dans Urne : 335
% Bulletins Dépouillés : 100,00%
Participation : 55,83%

LISTE	
COURCOURY, Vivre et Agir ENSEMBLE !	310
BLANCS	11
NULS	14



ILS ONT VOTE POUR LA PREMIERE FOIS :



Mme FERRANTE Lilou



M. BIGOT Corentin



M. KARBOVIAC Côte



M. LE MOIGNE François



M. GELIN Lenny



RÉSUMÉ DES COMPTE-RENDUS DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

RAPPEL IMPORTANT : Le compte-rendu intégral de chaque Conseil Municipal reste affiché pendant un mois dans le panneau extérieur (place de Pampilhosa).

Il est consultable à la Mairie aux heures d'ouverture et sur le site internet : www.ville-courcoury.fr

Séance du 09 mars 2026

Approbation du Compte Financier Unique 2025

Le Maire ayant quitté la séance, Sylvie DANTEC, conseillère municipale, expose à l'assemblée municipale les conditions d'exécution du budget 2025. Le Conseil Municipal siégeant sous la présidence de Mme Sylvie DANTEC, Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le compte administratif de l'exercice 2025, arrêté comme suit :

	Investissement		Fonctionnement	
	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé
Dépenses	727 222.32 €	221 812.99 €	870 847.25 €	451 375.33 €
Restes à réaliser		335 328.45 €		
Recettes	727 222.32 €	175 256.88 €	870 847.25 €	904 553.38 €
Restes à réaliser		104 572.50 €		
Excédent / Déficit		-46 556.11 €		453 178.05 €

Affectation des résultats 2025

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire, Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025 Considérant que le compte administratif fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de : 80 405.80 €
- Un excédent reporté de : 372 772.25 €

Soit un excédent cumulé de : 453 178.05 €

- Un déficit d'investissement de : 46 556.11 €
- Un déficit des restes à réaliser de : 230 755.95 €
- Soit un besoin de financement de : 277 312.06 €

DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 comme suit :

RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2025 :

- EXCEDENT : 453 178.05 €
- AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068) : 277 312.06 €
- RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002) : 175 865.99 €
- RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001) : DEFICIT : 46 556.11 €

Pour, à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

- Le Maire informe l'assemblée de la réception d'un courrier du rectorat concernant l'évolution à la baisse des effectifs scolaires pour le RPI Courcoury-Les Gonds : 150 élèves à la rentrée 2025, soit 21 de moins qu'en 2023 et 19 de moins qu'en 2024...
- Le Maire porte à connaissance l'arrêté du 24 février 2026 portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle suite aux dernières inondations :
 - Le Maire fait un point sur les inondations qui ont impacté la commune : déclenchement du plan de sauvegarde le samedi 14 février 2026 – réactivité de sa mise en place grâce à l'expérience de 2021 et 2023 - mise en place de la navette « ferry-tracteur » pour entrer et sortir de la commune le lundi 16 février puis de barques de la SNSM de Rochefort pour la journée du vendredi 20 février (hauteur d'eau trop importante pour passage du « ferry-tracteur ») et arrivée et mise en place des TRM Camions militaires le samedi 21 février au matin, jusqu'à la fin de l'épisode soit le vendredi 27 février.
 - Présence de la Préfecture, Sous-Préfecture, pompiers et gendarmerie – manifestation de solidarité des communes environnantes – le Maire a été en communication régulière avec le Maire de Saintes (cellule de crise) – au niveau du RPI : les écoles se sont organisées à accueillir les enfants de chaque commune et à les intégrer dans les classes pour éviter les déplacements – accueil également à la cantine.

- La municipalité remercie vivement tous les bénévoles, Conseillers Municipaux, agents communaux impliqués dans ces inondations. Une réunion se tiendra prochainement pour tirer le bilan de ces inondations et remercier tous les bénévoles qui se sont impliqués dans la gestion de cette crise.

- Monsieur le Maire, afin de clore ce dernier Conseil Municipal avant les élections, présente ses remerciements à l'ensemble de l'équipe pour le travail effectué durant le mandat, en particulier les Conseillers Municipaux sortants.

Séance du 20 mars 2026

Election du Maire

Le Conseil Municipal a procédé à l'élection du Maire :

Suffrages exprimés : 14 et 1 bulletin blanc

Monsieur Éric BIGOT, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire.

Détermination du nombre d'adjoints

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, la création de 3 postes d'Adjoints au Maire.

Election des adjoints

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Suffrages exprimés : 15, ont été proclamés adjoints au Maire :

- Madame Françoise BARBAUD
- Monsieur Jean-Michel MELLIER
- Madame Sylvie DANTEC

Indemnités de fonction du Maire et des Adjoints

Les indemnités maximales pour l'exercice des fonctions de Maire et d'Adjoints par référence au montant du traitement correspondant à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique et en appliquant à cet indice les barèmes suivants :

Population	Maires	Adjoints
De 500 h	28.1	10.89
De 500 à 999 h	44.3	11.77
De 1 000 à 3 499 h	55.7	21.38
De 3 500 à 9 999 h	58.3	23.32

Considérant que la commune dispose de 3 Adjoints et que la commune compte 730 habitants, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

TABLEAU RECAPITULATIF DES INDEMNITES DES ELUS DE LA COMMUNE DE COURCOURY A COMPTER DU 20 MARS 2026

MAIRE	Éric BIGOT	44.3% de l'Indice Brut terminal de la Fonction Publique, soit 1820,96 € BRUT
ADJOINT	Françoise BARBAUD	11.77 % de l'IB terminal de la FP, soit 483,81 € BRUT
ADJOINT	Jean-Michel MELLIER	11.77 % de l'IB terminal de la FP, soit 483,81 € BRUT
ADJOINT	Sylvie DANTEC	11.77 % de l'IB terminal de la FP, soit 483,81 € BRUT

Adoption du règlement intérieur

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les principales dispositions contenues dans le projet de règlement préalablement transmis à chaque Conseiller Municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'adopter à l'unanimité le règlement intérieur.



INFORMATIONS MUNICIPALES

Séance du 27 avril 2026

Désignation du correspondant Défense

Le Conseil Municipal désigne Jean-Michel MELLIER, à l'unanimité, en tant que correspondant Défense.

Election des délégués du CNAS (Comité National d'Action Sociale)

Le Conseil Municipal désigne Amélie KIEFFER, à l'unanimité, pour le CNAS.

Election des délégués du FDGDON 17 (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles)

Le Conseil Municipal désigne, à l'unanimité, pour le FDGDON17, les délégués suivants :

- titulaire : Jimmy VOISIN
- suppléant : Franck MOUCHELET

Election des délégués du SYMBAS Syndicat mixte du bassin de la Seugne

Le Conseil Municipal désigne, à l'unanimité, pour le SYMBAS les délégués suivants :

- titulaire : Christian ROBERT
- suppléant : Geneviève VILPASTEUR

Election des délégués du Syndicat des Eaux : Eau 17

Le Conseil Municipal désigne, à l'unanimité, pour le Syndicat des Eaux, les délégués suivants :

- titulaire : Jérémy BERTIN
- suppléant : Sylvie DANTEC

Election des délégués du SIEMFLA 17 (Syndicat Intercommunal d'Etudes des Moyens de lutte contre les FLéaux Atmosphériques)

Le Conseil Municipal désigne, à l'unanimité les délégués suivants :

- titulaire : Christian ROBERT
- suppléant : Jimmy VOISIN

Election des délégués du Syndicat Départemental de la Voirie

Le Conseil Municipal désigne Amélie KIEFFER, à l'unanimité, pour le Syndicat Départemental de la Voirie dans le cadre de l'élection des délégués cantonaux.

Election des délégués du SDEER (Syndicat Départemental d'Electrification et d'Equipeement Rural)

Le Conseil Municipal désigne, à l'unanimité, pour le SDEER, les délégués suivants :

- titulaire : Jean-Michel MELLIER
- suppléant : Jérémy BERTIN

Election des délégués du Syndicat Informatique SOLURIS de Charente-Maritime

Le Conseil Municipal désigne, à l'unanimité, pour le Syndicat Informatique, les délégués suivants :

- titulaire : Françoise BARBAUD
- suppléant : Alain BOISSINOT

ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRE (CAO)

Après chaque renouvellement du Conseil Municipal, il revient au Conseil d'élire les délégués appelés à représenter directement ou indirectement la commune au sein de chaque intercommunalité dont elle est membre.

Madame Françoise BARBAUD, adjointe au Maire expose que l'article 22 du code des marchés publics indique que la commission d'appel d'offres est composée du Maire ou de son représentant et de trois membres du Conseil Municipal élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste. Le Conseil doit donc élire trois suppléants.

L'élection des membres titulaires et suppléants a lieu :

- Président : Éric BIGOT, Maire
- Suppléant : Françoise BARBAUD
- Membres titulaires : Franck MOUCHELET
- Membres suppléants : Kim BARON

Pour, à l'unanimité

Délibération de prise en charge des frais de transport BUS RPI Courcoury/Les Gonds

Depuis plusieurs années et pour ne pas impacter les familles, la commune de Courcoury avait pris à sa charge le montant total des frais relatifs au transport scolaire dans le cadre du RPI Courcoury-Les Gonds. Cette année encore, le Maire expose la situation aux conseillers et propose à nouveau cette prise en charge pour la rentrée de l'année scolaire 2026-2027.

La prise en charge des frais de transport scolaire représente 45,40 € par élève.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, accepte à l'unanimité, la prise en charge de ces frais.

Convention manifestation « Préludes »

Mme Françoise BARBAUD, Adjointe au Maire explique que la commune de Courcoury, l'Agglomération de Saintes et l'Abbaye aux manifestations culturelles « Préludes » comprenant :

- L'organisation d'animations locales d'avant-concert.
 - L'organisation Dames, la Cité musicale s'associent pour l'organisation d'un concert.
 - L'organisation d'un temps convivial en fin de journée.
- Ces manifestations auront lieu dimanche 7 juin dans la commune de Courcoury

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise à l'unanimité madame Françoise BARBAUD, Adjointe au Maire, à signer cette convention tous les documents qui s'y rattachent.

Révision annuelle du loyer « 17 Rue de la Liberté »

L'Adjointe expose au Conseil qu'en 2026, comme chaque année, le loyer du logement communal sis 17 Rue de la Liberté, doit être révisé suivant l'indice de référence des loyers (IRL) du 3^{ème} trimestre de 2025 de 145.77 soit une hausse de 0.87%.

Le loyer était de 317.60 € avant révision, et, à compter du 1^{er} juin 2026 il sera de 320.37€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de réviser le montant du loyer.

Fixation des taux d'imposition des taxes directes locales 2026

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de maintenir les taux d'imposition et fixe pour 2026 les taux de la fiscalité directe locale comme suit :

	Taux année n-1	Taux année n	Bases	Produit
Foncier Bâti	42.44	42.44	678 600	287 998
Foncier Non Bâti	50.17	50.17	48 700	24 433
Taxe Habitation	11.54	11.54	95 300	10 998
			Total	323 429

Motion pour le maintien de la compétence d'Autorité Organisatrice de la Distribution d'Electricité (AODE) dans le bloc communal

En Charente-Maritime, le SDEER assure cette mission depuis 1949, progressivement pour le compte de 461 des 462 communes du département. Chaque année, il investit environ 15 millions d'euros HT pour l'extension, la modernisation, la sécurisation et le renforcement des réseaux publics de distribution d'électricité. Chaque année, le SDEER réalise également l'enfouissement de près de 40 km de réseaux électriques.

En prévision d'un prochain projet de loi sur la décentralisation, Madame Françoise BARBAUD explique que le gouvernement réfléchit à un transfert de cette compétence AODE au Conseil Départemental.

La remise en cause du modèle actuel d'AODE risque d'entraîner une réduction des investissements sur la partie rurale des réseaux électriques, ou bien une augmentation de la facture des consommateurs.



INFORMATIONS MUNICIPALES

Avec l'assentiment de son assemblée générale, la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR) a élaboré le texte d'une motion s'opposant au projet du gouvernement, texte adopté par le SDEER avec quelques ajustements pour correspondre à ses compétences et que Madame Françoise BARBAUD propose au Conseil Municipal d'adopter. Le Conseil Municipal, après avoir entendu cet expose et après en avoir délibéré, valide le projet de motion à l'unanimité.

Budget primitif de l'année 2026

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence Madame Françoise BARBAUD, Adjointe, remplaçant le Maire empêché, vote à l'unanimité les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2026 :

	Dépenses	Recettes
Investissement	922 750.86 €	922 750.86 €
Fonctionnement	669 712.99 €	669 712.99 €
TOTAL	1 592 463.85 €	1 592 463.85 €

Choix du partenaire bancaire – LOTISSEMENT LE PETIT BOIS

Monsieur le Maire sollicite l'autorisation de contracter auprès de la CAISSE DU CREDIT MUTUEL un emprunt d'un montant de 350000€, destiné à financer la réalisation d'un lotissement communal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide les articles suivants :

ARTICLE 1 : Monsieur le Maire est autorisé à réaliser auprès de la CAISSE DU CREDIT MUTUEL un emprunt d'un montant de 350000€ et dont le remboursement s'effectuera par trimestrialités en 4 années, au taux fixe de 3.43%. Frais de dossier : 500€

ARTICLE 2 : La COMMUNE de COURCOURY s'engage, pendant toute la durée du prêt, à créer et à mettre en recouvrement, en cas de

besoin, les impositions directes nécessaires pour assurer le paiement des échéances.

ARTICLE 3 : Les fonds seront versés à L'EMPRUNTEUR par virement à la Trésorerie de Saint Jean d'Angely (Service de Gestion Comptable)

ARTICLE 4 : Monsieur le Maire ou son représentant est autorisé à signer le contrat, à intervenir sur les bases précitées et aux conditions générales des contrats du prêteur.

Pour, à l'unanimité

Approbation du Compte Financier Unique

et Affectation du résultat 2025 – Lotissement le Petit Bois

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le compte administratif de l'exercice 2025, arrêté comme suit :

	Investissement	Fonctionnement
Dépenses	5 300 €	5 300 €
Recettes	6000 €	6000 €
Excédent/Déficit	700 €	700 €

Budget primitif de l'année 2026 – Lotissement le Petit Bois

Sous la présidence de Madame Françoise BARBAUD, Adjointe, remplaçant monsieur le Maire empêché, le Conseil Municipal vote à l'unanimité les propositions nouvelles du budget primitif de l'exercice 2026

	Dépenses	Recettes
Investissement	356 000 €	356 000 €
Fonctionnement	361 994 €	361 994 €
TOTAL	717 994 €	717 994 €

1 L'ESSENTIEL

- ÉLUS PAR LES HABITANTS
- DÉCIDE DANS L'INTÉRÊT LOCAL
- PREND DES DÉCISIONS EN SÉANCE

2 SES MISSIONS

- VOTE LE BUDGET
- GÈRE LES SERVICES PUBLICS
- ÉLABORE LE PLAN LOCAL
- AGIT POUR L'ACTION SOCIALE

3 SES RÈGLES

- RESPECTE LA LOI
- RÉUNIT RÉGULIÈREMENT
- SÉANCES OUVERTES AU PUBLIC

4 EN RÉSUMÉ

- AU SERVICE DES HABITANTS
- DÉLIBÉRATIONS ET VOTES
- DÉCISIONS LOCALES
- RÉUNIONS RÉGULIÈRES

5 LE SAVIEZ-VOUS ?

VOS ÉLUS AGISSENT POUR AMÉLIORER VOTRE QUOTIDIEN !

À RETENIR

LE CONSEIL MUNICIPAL, AU CŒUR DE LA DÉMOCRATIE LOCALE !



Point sur les projets réalisés et en cours

I - Bâtiments Communaux

Salle des Fêtes / Mairie :

Dans la continuité des démarches entreprises pour la réduction des dépenses énergétiques, les élus ont voté le changement des ouvrants. Le projet vient d'être validé et les travaux se terminent par la mise en place des volets.



II - Logement communal :

Le logement communal, prévu à la location, subit une remise en état et conformité. Les travaux seront terminés en septembre 2026.

DEPENSES		RECETTES	
Artisans	96 257,00 €	Fonds verts	19 821,00 €
TVA 20 %	19 251,40 €	Conseil Départemental	14 000,00 €
		Fonds de Concours CDA	19 251,50 €
		FCTVA	15 439,62 €
		Autofinancement	46 996,28 €
TOTAL	115 508,40 €	TOTAL	115 508,40 €

III - PLUi Plan Local d'Urbanisme Intercommunal « SAINTES Grandes Rives, l'Agglo »

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal a commencé en 2021. Plus qu'un document réglementaire sur la base duquel les permis de construire, les déclarations de travaux et les déclarations préalables etc., seront délivrés ou



refusés, le PLUi sera un véritable levier dans différents champs de l'action publique (développement économique, espaces agricoles et naturels, habitat, mobilités, stratégie foncière, etc.). Actuellement le PLU de la Commune de Courcoury est toujours actif.

IV - Création Lotissement

La Municipalité a décidé de créer un lotissement communal. Les acquisitions parcellaires sont en cours et les différents services d'Etat ont donné leurs accords. Ces derniers jours, des fouilles archéologiques ont été réalisées.

Pas de trésor trouvé !!!

Afin de vous présenter ce projet de lotissement, une réunion publique aura lieu en octobre 2026.



V - Plan de Sauvegarde Communal

Toujours d'actualité et ENCORE PLUS EN SITUATION DE FROID, D'INONDATIONS ET DE CANICULE... :

Le Plan de Sauvegarde permet de connaître les besoins en cas d'alerte et de déclenchement du Plan de Sauvegarde. Le Plan de Sauvegarde définit, sous l'autorité du Maire, l'organisation prévue par la Commune pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population lorsque survient un des risques connus sur notre commune (inondations, tempêtes, orages, grêles, canicules...). Nous invitons les nouveaux arrivants à venir s'inscrire à la Mairie.

VI - Notre école

Le Conseil Municipal a décidé de prendre en charge les frais de transport des jeunes du RPI Courcoury/Les Gonds.

Des travaux d'entretien ont lieu régulièrement. En raison des fortes chaleurs, des acquisitions de ventilateur ont été effectuées.



VII - Travaux voirie communale

La mise en place du PATA (pansements sur la voirie) d'un montant de 8 000 € TTC va être effectuée prochainement.

VIII – Dos d'ânes (chez Berne / chez Fruger)

Réfection des « dos d'ânes » et passage piétons

DEPENSES		RECETTES	
Entreprises	17 318,00€	Fonds de concours	6 598,50 €
TVA	3 463,60 €	Autofinancement	11 405,29 €
		TVA Récupérée	2 777,81 €
TOTAL	20 781,60 €	TOTAL	20 781,60 €

IX - Achat d'un broyeur, d'une épareuse et sécurisation du tracteur

DEPENSES		RECETTES	
Fournisseurs	48 300,00 €	Fonds de Concours CDA Saintes l'Agglo	24 150,00 €
TVA	9 660,00 €	Autofinancement Commune	26 062,68 €
		TVA Reversée	7 747,32 €
TOTAL	57 960,00 €	TOTAL	57 960,00 €





Inondations 2026

Vendredi 13 février



(Niveaux : Charente Pont Palissy : 4.97 m - Seugne à Pons : 12,24 m)
Les employés municipaux avec l'aide des bénévoles de la Réserve Communale montent des meubles sur parpaings ou tréteaux des habitants des hameaux de Gatebourse et du Gua

Samedi 14 février



(Niveaux : Charente Pont Palissy : 5.25 m - Seugne à Pons 12,52: m)
Activation du Plan de Sauvegarde Communal de Courcoury

Dimanche 15 février

(Niveaux : Charente Pont Palissy : 5.25 m - Seugne à Pons : 12,36 m)
Diffusion d'une alerte aux habitants afin de stationner les voitures au village de Courpignac (Les Gonds)

- Route RD128 de Saint-Sever-de-Saintonge coupée à la circulation.
- Pont de Beillant fermé.



Lundi 16 février

(Niveaux : Charente Pont Palissy : 5.83 m - Seugne à Pons : 12,35 m)

Mise en place des navettes « Tracteur-Ferry » toute la journée de 5h30 à 20h30 transport de 323 personnes



Mardi 17 février

(Niveaux : Charente Pont Palissy : 6.08 m - Seugne à Pons : 12,47 m)

Mercredi 18 février

(Niveaux : Charente Pont Palissy : 6.28 m - Seugne à Pons : 12,28 m)

Jeudi 19 février



(Niveaux : Charente Pont Palissy : 6.38 m - Seugne à Pons : 12,26 m)

Il reste une marge de 10 cm pour l'utilisation du « Tracteur-Ferry » ...

Vendredi 20 février

(Niveaux : Charente Pont Palissy : 6.45 m - Seugne à Pons : 12,37 m)

Arrêt des traversées en Tracteur-Ferry, mise en place des traversées en barques SNSM (Société Nationale des Secours en Mer)



Samedi 21 février

(Niveaux : Charente Pont Palissy : 6.52 m - Seugne à Pons : 12,33 m)

Arrivée des camions de la Gendarmerie avec l'équipe de gendarmes et fin de l'opération barques de la SNSM, mise en place des rotations des camions.

Dimanche 22 février

(Niveaux : Charente Pont Palissy : 6.52 m - Seugne à Pons : 12,33 m)

Lundi 23 février

(Niveaux : Charente Pont Palissy : 6.41 m - Seugne à Pons : 12,01 m)

la décrue commence !

Mardi 24 février

(Niveaux : Charente Pont Palissy : 6.30 m - Seugne à Pons : 11,90 m)

Mercredi 25 février

(Niveaux : Charente Pont Palissy : 6,15 m - Seugne à Pons : 11,81 m)

Jeudi 26 février

(Niveaux : Charente Pont Palissy : 5,94 m - Seugne à Pons : 11,74 m)



L'équipe au service des administrés durant cette période

Vendredi 27 février

(Niveaux : Charente Pont Palissy : 5,78 m - Seugne à Pons : 11,74 m)

Le Département instaure pour la RD128 la limitation de vitesse et interdiction circulation sauf riverains, transport scolaire et services d'urgences. Interdiction véhicule de plus de 3,5T



LA FORNETTE

En contrebas du village de Chez Fruger, tout discrètement on découvre le lieu-dit La Fornette. L'origine de ce nom évoquerait *Petits Fossés*. Cet espace de marais comprend une multitude de parcelles appartenant ou ayant appartenu à des propriétaires maintenant inconnus, voire disparus. Dans le passé, les délimitations de propriétés



étaient déterminées par les fossés/séparations, mais c'était avant Hélas les tempêtes et le non entretien ont généré des désordres conséquents, effaçant les traces du passé.

Urbanisé depuis maintenant quelques années, l'habitat est groupé et les récentes constructions proches sont en harmonie avec quelques

bâtiments centenaires.

Dès l'arrivée dans ce lieu on est accueillis et impressionnés par de magnifiques chênes et frênes assurément centenaires.

Il faut dire quand même, qu'il y a une dizaine d'années les propriétaires ont été consultés et se sont investis pour mettre de l'ordre dans les peupleraies, entre autres. Déboisement et replantations ont vu le jour.

La Fornette, inondée de verdure révèle néanmoins quelques belles surprises. Le chemin qui dessert le lieu





mène tout droit à la Charente. Les amoureux de la « Petite Reine » et autres promeneurs ont le grand plaisir de profiter de la Flow Vélo qui longe le fleuve.

Autre belle surprise, obliquant vers la droite, on découvre le barrage établi sur la commune de Saint-Sever de Saintonge.

Obliquant vers la droite, à quelques centaines de mètres, et juste après avoir franchi le bras de la Seugne qui va se jeter dans la Charente, le barrage offre une magnifique perspective.



Le barrage aujourd'hui



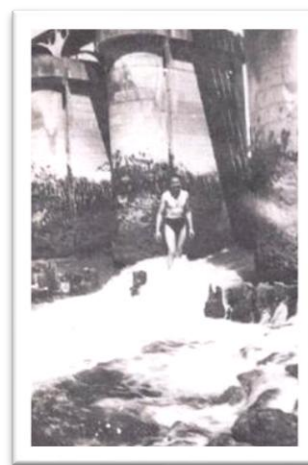
1945



1945



1946 « Plage » du barrage



1934





Histoire de Courcoury pour ceux qui ont oublié ou ceux qui ne savent pas



Population : 730 habitants en 2026 (en 1991 : 546 habitants et en 1998 : 571 habitants).

Cette commune située à 8 km de Saintes forme une espèce d'île bordée au nord par la Charente et dans ses parties est et sud-ouest par la Seugne, qui se divise en plusieurs bras dont deux traversent Courcoury.

Les débordements fréquents de ces deux rivières ont vraisemblablement occasionné cette disposition des lieux car il est à croire que l'île de Courcoury tenait au continent du temps des Romains puisque la Seugne et la Charente avaient alors leur confluence auprès de l'Arc de Germanicus de Saintes et qu'il y passait une voie militaire.

Cette commune composée de 22 villages ou hameaux présente une superficie de 1223 ha. Ses productions agricoles sont constituées de vins d'assez bonne qualité, de grains de toutes espèces et de foin. Il n'y a point de bois de haute futaie et on n'y trouve qu'une petite quantité de taillis. Les propriétés très divisées y sont cultivées avec beaucoup de soins.

On voit dans l'île de Courcoury un tumulus appelé terrier de la « Fade » (« Fée » en patois charentais). Ce monument n'est autre chose qu'un amas de terre considérablement élevé par les Romains après une bataille qui s'est donnée dans ce lieu. On a trouvé autrefois dans le terrier de la Fade des armes à demi-rongées par la rouille et des médailles. On rapporte qu'on y découvrit aussi il y a plus d'un siècle un trésor consistant en monnaies d'or et en pierres précieuses assez considérable pour attirer l'attention du gouvernement qui envoya des commissaires sur le lieu pour en prendre connaissance.

On a découvert également plusieurs constructions antiques qui paraissent être de l'âge Romain et qu'on croit avoir fait partie d'une villa. On y déterré un buste de femme en marbre blanc et d'un beau travail. La coiffure révèle une Diane romaine du 2^{ème} siècle, les yeux, comme dans la plupart des statues antiques, sont sans prunelles. Les cheveux sont partagés sur le devant et se replient en ondes sur le côté, ceux de derrière sont noués par une double tresse et leur pointe sont roulées en boucles rondes qui ont la forme de fleurs. À peu près dans le même temps, de nouvelles fouilles ont fait trouver dans l'île de Courcoury les vestiges d'une voie Romaine construite en masse de terre cuite, grand nombre de monnaies de différents métaux et modules, et de ces médailles celtiques d'un or pâle, où sont figurés d'une façon barbare, des oiseaux, des têtes d'hommes et des biges (chars romains).





ECOLES DE COURCOURY

En 1882, le Parlement adopte la loi sur l'enseignement primaire obligatoire pour la scolarisation des enfants de 6 à 13 ans filles et garçons.

Mais à Courcoursy, c'est déjà en 1846 qu'une maison est achetée, rue Pierre Schoeffer pour y créer l'Ecole des Garçons. Ce bâtiment abritera aussi la Mairie, Mairie qui sera déplacée en 1990.



En 1892, l'Ecole des Garçons sera agrandie par un bâtiment de classe et un préau à l'entrée de la cour.

En 1874 dans cœur du bourg, s'ouvrira une Ecole de Filles tenue par les Religieuses du Sacré-Cœur (école privée). Mais en 1880, suite à un incendie, elle sera transférée au Grand Village, au 21, rue des Gros Bonnets.

En 1875, au lieu-dit Monvillain, une deuxième maison d'Ecole de Filles (école publique) voit le jour à l'arrière d'un logement des instituteurs.

Vers 1955 pour loger les nombreux élèves, une classe sera aménagée temporairement dans la Salle des Fêtes.



NOTRE CLIN D'ŒIL HISTORIQUE

Dans les années 1960, accolées à la Maison d'Ecole des Filles, de nouvelles constructions verront le jour. Plus récemment l'ancien logement des instituteurs deviendra Bibliothèque Municipale.



Mixité : Selon les photos scolaires, on peut noter que les classes notamment de 1934 à 1950 accueillait séparément les filles et les garçons. D'après les clichés de l'année scolaire 1951/1952 les classes au demeurant pourtant fort peuplées sont devenues mixtes.



INFOS PRATIQUES

2026		Juillet						
La Rochelle-Pallice		Coefficient		Haute mer matin	Haute mer soir	Basse mer matin	Basse mer soir	
		matin	soir					
M 1		70	71	06:23	18:36	00:19	12:34	
J 2		71	72	06:54	19:09	00:56	13:11	
V 3		72	71	07:25	19:43	01:32	13:47	
S 4		70	69	07:57	20:20	02:08	14:23	
D 5		68	66	08:33	21:02	02:45	15:02	
L 6	28	64	61	09:17	21:51	03:25	15:44	
M 7		59	56	10:13	22:53	04:08	16:32	
M 8		54		11:31		04:58	17:27	
J 9		52	52	00:09	12:55	05:56	18:31	
V 10		52	53	01:26	14:05	07:02	19:40	
S 11		56	60	02:36	15:08	08:11	20:48	
D 12		65	70	03:41	16:06	09:16	21:53	
L 13	29	76	81	04:40	17:00	10:17	22:52	
M 14		86	90	05:34	17:52	11:13	23:47	
M 15		94	96	06:23	18:39	12:05		
J 16		98	98	07:09	19:24	00:39	12:55	
V 17		97	94	07:50	20:03	01:27	13:43	
S 18		91	86	08:26	20:35	02:14	14:29	
D 19		81	75	08:55	21:01	02:59	15:15	
L 20	30	69	63	09:21	21:32	03:44	16:02	
M 21		57	50	09:57	22:13	04:31	16:52	
M 22		45	40	11:15	23:56	05:22	17:47	
J 23		37		13:19		06:19	18:49	
V 24		35	35	01:59	14:27	07:27	20:00	
S 25		37	40	03:06	15:20	08:37	21:07	
D 26		44	48	03:56	16:03	09:36	22:01	
L 27	31	53	57	04:36	16:41	10:23	22:46	
M 28		61	65	05:10	17:15	11:04	23:25	
M 29		69	72	05:40	17:47	11:41		
J 30		75	78	06:07	18:18	00:02	12:17	
V 31		80	82	06:35	18:48	00:37	12:52	

2026		Août						
La Rochelle-Pallice		Coefficient		Haute mer matin	Haute mer soir	Basse mer matin	Basse mer soir	
		matin	soir					
S 1		83	83	07:02	19:19	01:12	13:26	
D 2		83	82	07:31	19:52	01:46	14:00	
L 3	32	80	77	08:03	20:28	02:20	14:36	
M 4		74	70	08:40	21:11	02:56	15:15	
M 5		66	61	09:24	22:06	03:37	16:00	
J 6		57	52	10:31	23:36	04:24	16:53	
V 7		48		12:28		05:20	17:58	
S 8		46	46	01:13	13:54	06:30	19:17	
D 9		48	53	02:33	15:04	07:51	20:38	
L 10	33	59	66	03:40	16:04	09:06	21:48	
M 11		74	81	04:36	16:56	10:10	22:46	
M 12		87	93	05:24	17:41	11:05	23:38	
J 13		97	100	06:06	18:21	11:54		
V 14		102	102	06:43	18:55	00:24	12:39	
S 15		101	98	07:12	19:22	01:08	13:22	
D 16		95	90	07:36	19:44	01:49	14:03	
L 17	34	84	78	07:58	20:11	02:28	14:44	
M 18		71	64	08:25	20:39	03:08	15:25	
M 19		57	49	08:58	21:13	03:48	16:08	
J 20		42	36	09:43	22:00	04:32	16:57	
V 21		30		12:25		05:24	17:57	
S 22		27	26	01:27	13:58	06:36	19:19	
D 23		28	32	02:46	14:57	08:06	20:43	
L 24	35	38	44	03:38	15:43	09:14	21:40	
M 25		51	57	04:16	16:20	10:02	22:23	
M 26		63	68	04:47	16:52	10:41	23:01	
J 27		74	78	05:14	17:22	11:18	23:37	
V 28		83	86	05:39	17:51	11:53		
S 29		89	91	06:06	18:20	00:11	12:26	
D 30		93	93	06:33	18:51	00:45	13:00	
L 31		93	91	07:02	19:23	01:18	13:34	

2026		Septembre						
La Rochelle-Pallice		Coefficient		Haute mer matin	Haute mer soir	Basse mer matin	Basse mer soir	
		matin	soir					
M 1	36	89	85	07:34	19:59	01:52	14:10	
M 2		81	75	08:09	20:39	02:29	14:50	
J 3		69	62	08:47	21:32	03:10	15:35	
V 4		55	48	09:46	23:34	03:58	16:30	
S 5		43		12:27		04:56	17:41	
D 6		40	41	01:17	13:54	06:14	19:12	
L 7	37	45	52	02:33	15:02	07:45	20:39	
M 8		60	68	03:34	15:57	09:03	21:44	
M 9		76	83	04:24	16:43	10:02	22:36	
J 10		90	95	05:05	17:21	10:52	23:22	
V 11		98	101	05:40	17:54	11:37		
S 12		102	101	06:08	18:19	00:04	12:19	
D 13		100	97	06:31	18:41	00:43	12:58	
L 14	38	93	89	06:53	19:06	01:20	13:35	
M 15		83	77	07:19	19:33	01:56	14:11	
M 16		70	63	07:48	20:01	02:31	14:48	
J 17		56	49	08:19	20:31	03:06	15:27	
V 18		41	35	08:58	21:09	03:46	16:11	
S 19		28		11:31		04:33	17:07	
D 20		24	22	00:54	13:20	05:43	18:31	
L 21	39	24	29	02:13	14:22	07:26	20:08	
M 22		35	42	03:05	15:09	08:42	21:08	
M 23		50	57	03:42	15:47	09:29	21:51	
J 24		64	71	04:12	16:19	10:09	22:29	
V 25		77	82	04:39	16:50	10:46	23:05	
S 26		87	92	05:06	17:21	11:21	23:40	
D 27		95	97	05:35	17:52	11:56		
L 28	40	99	99	06:04	18:24	00:14	12:32	
M 29		98	96	06:36	18:59	00:50	13:09	
M 30		92	88	07:09	19:37	01:27	13:48	

2026		Octobre						
La Rochelle-Pallice		Coefficient		Haute mer matin	Haute mer soir	Basse mer matin	Basse mer soir	
		matin	soir					
J 1		82	75	07:45	20:20	02:07	14:31	
V 2		68	60	08:25	21:33	02:51	15:21	
S 3		53	46	10:12	23:50	03:42	16:20	
D 4		41		12:31		04:46	17:38	
L 5	41	40	43	01:17	13:49	06:10	19:11	
M 6		48	55	02:25	14:51	07:39	20:29	
M 7		62	70	03:20	15:42	08:50	21:28	
J 8		77	83	04:04	16:23	09:45	22:17	
V 9		87	91	04:40	16:57	10:33	23:00	
S 10		94	95	05:09	17:23	11:16	23:39	
D 11		95	95	05:32	17:46	11:55		
L 12	42	93	91	05:56	18:09	00:16	12:32	
M 13		88	83	06:22	18:37	00:50	13:07	
M 14		79	74	06:51	19:06	01:24	13:41	
J 15		68	62	07:21	19:34	01:58	14:17	
V 16		56	50	07:54	20:04	02:32	14:54	
S 17		43	37	08:34	20:42	03:10	15:36	
D 18		32	28	10:28	23:58	03:56	16:28	
L 19	43	25		12:25		04:59	17:42	
M 20		26	29	01:21	13:31	06:28	19:12	
M 21		34	41	02:15	14:22	07:49	20:19	
J 22		48	55	02:55	15:04	08:44	21:07	
V 23		62	69	03:30	15:42	09:28	21:49	
S 24		76	82	04:02	16:18	10:08	22:27	
D 25		87	92	03:34	15:53	09:47	22:06	
L 26	44	95	98	04:07	16:28	10:26	22:44	
M 27		99	100	04:41	17:05	11:06	23:24	
M 28		99	96	05:17	17:45	11:48		
J 29		93	88	05:55	18:30	00:06	12:32	
V 30		82	76	06:39	19:29	00:51	13:21	
S 31		69	62	07:39	21:12	01:40	14:15	



INFOS PRATIQUES

2026		Novembre					
La Rochelle-Pallice		Coefficient		Haute mer matin	Haute mer soir	Basse mer matin	Basse mer soir
		matin	soir				
D 1	45	56	51	09:51	22:47	02:36	15:18
L 2	45	47		11:20		03:43	16:32
M 3		47	48	00:02	12:31	04:59	17:51
M 4		52	56	01:05	13:32	06:16	19:02
J 5		61	66	01:57	14:21	07:23	20:01
V 6		71	75	02:40	15:01	08:20	20:51
S 7		78	81	03:13	15:32	09:09	21:34
D 8		83	84	03:40	15:57	09:52	22:14
L 9	46	84	84	04:05	16:22	10:31	22:50
M 10		83	82	04:32	16:50	11:08	23:24
M 11		80	77	05:03	17:20	11:43	23:58
J 12		74	71	05:36	17:52	12:18	
V 13		67	63	06:09	18:23	00:32	12:53
S 14		58	54	06:45	18:56	01:08	13:30
D 15		49	45	07:30	19:40	01:47	14:11
L 16	47	41	38	08:40	21:21	02:31	14:59
M 17		35	34	10:11	23:04	03:24	15:57
M 18		35		11:25		04:30	17:07
J 19		37	41	00:10	12:26	05:42	18:16
V 20		46	51	01:02	13:18	06:45	19:14
S 21		57	64	01:46	14:05	07:38	20:03
D 22		70	76	02:28	14:49	08:26	20:49
L 23	48	81	86	03:07	15:32	09:13	21:34
M 24		90	93	03:48	16:15	09:59	22:19
M 25		96	97	04:29	17:00	10:45	23:05
J 26		97	96	05:12	17:48	11:33	23:52
V 27		94	90	06:01	18:43	12:23	
S 28		86	82	06:57	19:48	00:41	13:14
D 29		76	71	08:09	21:04	01:33	14:09
L 30		66	62	09:33	22:20	02:29	15:08

2026		Décembre					
La Rochelle-Pallice		Coefficient		Haute mer matin	Haute mer soir	Basse mer matin	Basse mer soir
		matin	soir				
M 1	49	58	55	10:50	23:31	03:30	16:11
M 2		53		12:01		04:34	17:17
J 3		52	53	00:29	13:03	05:41	18:24
V 4		54	57	01:29	13:57	06:47	19:26
S 5		59	62	02:14	14:40	07:49	20:21
D 6		64	66	02:50	15:15	08:43	21:09
L 7	50	69	70	03:20	15:44	09:30	21:51
M 8		72	73	03:50	16:14	10:11	22:29
M 9		74	74	04:23	16:45	10:49	23:05
J 10		74	73	04:58	17:18	11:25	23:40
V 11		72	71	05:33	17:50	12:00	
S 12		69	67	06:08	18:23	00:15	12:37
D 13		65	63	06:43	18:55	00:52	13:13
L 14	51	60	57	07:20	19:31	01:29	13:51
M 15		55	52	08:03	20:17	02:08	14:32
M 16		49	47	08:58	21:25	02:52	15:18
J 17		45	44	10:07	22:52	03:42	16:11
V 18		44		11:22		04:39	17:11
S 19		45	48	00:05	12:31	05:42	18:15
D 20		51	55	01:06	13:33	06:46	19:17
L 21	52	61	66	02:00	14:29	07:47	20:14
M 22		72	77	02:50	15:21	08:44	21:08
M 23		83	87	03:40	16:13	09:39	22:01
J 24		91	95	04:30	17:03	10:32	22:52
V 25		97	99	05:20	17:54	11:24	23:42
S 26		99	98	06:10	18:44	12:15	
D 27		96	93	07:01	19:35	00:32	13:05
L 28		89	84	07:53	20:27	01:23	13:56
M 29		78	73	08:48	21:26	02:14	14:47
M 30		67	61	09:52	22:37	03:06	15:40
J 31		55	51	11:09	23:49	04:01	16:37



RAPPEL DES HORAIRES*

CONCERNANT LA TONTE ET L'UTILISATION D'ENGINS À MOTEUR :

L'utilisation de tout engin équipé de moteurs bruyants tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses est autorisée les :

- Les jours ouvrables de 8h00 à 20h00
- Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

ENSEMBLE RESPECTONS-NOUS !



Etat Civil

Naissance

Louise MOUHET

le 11 février 2026

Mariages



6 juin 2026
Mme Nathalie et
M. Philippe LEDOLLEY

Recette Médiévale

La Porée Blanche

🕒 Préparation : 10 min | 🍳 Cuisson : 30 min

🍽️ Portions : 4 personnes

Au Moyen-Age, on appelle porée ce qu'on nomme aujourd'hui purée. Il en existe de nombreuses sortes avec divers légumes, ici il s'agit du poireau

🛒 Ingrédients

- 6 poireaux
- 4 gros oignons
- Graisse de canard (ou huile ou beurre)
- 1 grande tasse de poudre d'amandes
- 1 cs de miel
- sel et poivre



Préparation

1. Épluchez, lavez et coupez très finement les poireaux.
2. Pour que cela finisse en purée, les mixer grossièrement dans un hachoir.
3. Épluchez les oignons, enlevez leurs germes peu digestes.
4. Mixez-les.
5. Mélangez les deux.
6. Faites chauffer de la graisse de canard si vous en avez ou à défaut de l'huile ou du beurre dans une poêle. Faites revenir les légumes sans les colorer.
7. Couvrez et ajoutez régulièrement un peu d'eau pour que les légumes ne colorent pas.
Laissez cuire jusqu'à ce que les légumes soient tendres et translucides.
8. Mixez les amandes
9. Ajoutez-la dans la poêle. Salez et poivrez et laissez épaissir en ajoutant au besoin un peu d'eau pour que la Porée soit onctueuse.
10. Ajoutez le miel au dernier moment.



Kilomètre-0



LA VIE AU QUOTIDIEN

REPAS INTERGENERATIONNEL

Depuis plusieurs années, la commune de Courcoury s'associe avec le Club Corcosse Amitié pour organiser un événement désormais incontournable : le repas intergénérationnel. Véritable moment de partage et de convivialité, cette initiative rassemble petits et grands autour de valeurs essentielles telles que le vivre-ensemble, la solidarité et la joie de se retrouver. Cette année encore, le dimanche 14 décembre, les convives ont pu savourer un délicieux repas préparé avec soin par le restaurant l'Amarillys, qui a su ravir les papilles des plus gourmands. Au menu : des mets succulents, servis dans une ambiance chaleureuse et festive par les membres de la Commission Action Sociale. L'après-midi s'est poursuivi dans la bonne humeur grâce à une animation musicale.





REPAS DE NOËL DES ELEVES DU RPI

Selon la tradition, les élèves de l'école de Courcoury ont été invités par les municipalités de Courcoury et des Gonds au restaurant l'Amaryllis pour le déjeuner de fin d'année. Bonne humeur, bon appétit, tous ont été régelés par les mets finement préparés par M. Philippe GUILLAUD. Avec plaisir, nous avons pu noter la présence des enseignantes. Autour de la table, entourant M. Eric BIGOT, Maire de Courcoury, ont partagé les agapes, des Conseillers Municipaux, du personnel scolaire et extra-scolaire et des représentants des parents d'élèves.





LA VIE AU QUOTIDIEN

LA NEIGE A COURCOURY !





CEREMONIES DES VŒUX

Le dimanche 18 janvier, la cérémonie des vœux de la municipalité a rassemblé de nombreux habitants de Courcoury dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Ce rendez-vous traditionnel de début d'année a une nouvelle fois été l'occasion de réunir les citoyens autour des valeurs de proximité, d'échange et de solidarité qui animent notre commune.



Nous avons eu le plaisir d'accueillir un public nombreux, venu partager ce moment important de la vie communale. Cette belle affluence témoigne de l'attachement des habitants à leur commune et de l'intérêt porté à son avenir.



Cette cérémonie a également été honorée par la présence de plusieurs personnalités, que nous remercions chaleureusement pour leur venue : Madame la Conseillère Régionale, Margarita SOLA, ainsi que Monsieur David MUSSEAU, Maire de Rouffiac.

Au-delà des vœux adressés à l'ensemble de la population, cette rencontre a aussi été l'occasion de souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants installés récemment à Courcoury. Leur accueil au sein de notre commune constitue un moment important, symbole d'une commune ouverte, dynamique et attentive à chacun.

La cérémonie s'est enfin achevée par un moment convivial autour de la traditionnelle galette, permettant à chacun de poursuivre les échanges dans une atmosphère simple et chaleureuse.

La municipalité remercie sincèrement toutes les personnes présentes pour leur participation et leur fidélité à ce rendez-vous annuel, et adresse à nouveau à l'ensemble des habitants de Courcoury ses meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite pour l'année à venir.





LA VIE AU QUOTIDIEN

6 février : Bilan du Mandat 2020-2026



Ce 6 février, la Municipalité a clôturé ce mandat 2020-2026 en présentant aux habitants le bilan d'activités.

8 MAI



SOUVENIR ET TRANSMISSION

La commémoration du 8 Mai est un moment essentiel pour honorer le sacrifice de ceux qui ont combattu pour notre liberté et pour rappeler l'importance de la paix. C'est aussi une occasion de transmettre ces valeurs aux plus jeunes, afin qu'ils n'oublient jamais les leçons de l'Histoire.



LA VIE AU QUOTIDIEN

Nettoyons la nature, 30 mai

Dans le cadre de l'initiative "Nettoyons la Nature", notre commune a récemment organisé une grande matinée de collecte de divers déchets. Cet événement, qui s'inscrit dans une démarche de sensibilisation à la protection de notre environnement, a rassemblé de nombreux bénévoles, déterminés à contribuer à la propreté de notre cadre de vie.

Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude à tous les bénévoles, surtout les enfants, qui ont consacré leur temps et leur énergie à cette noble cause. Grâce à leur engagement, nous avons non seulement nettoyé notre environnement, mais aussi renforcé les liens entre les habitants.





Préludes 7 juin 2026

Biodiversité de nos marais

Au début de la visite commentée de la découverte de la biodiversité de nos marais, ce dimanche 07 juin, une petite invitée nous a fait l'honneur de sa présence !



Il s'agit d'une Rosalie des Alpes. Cette espèce est peu répandue et est protégée par la loi et sa capture est interdite.

Sa couleur bleue cendrée est assez inhabituelle. Elle possède de très longues antennes, ce qui la distingue des autres coléoptères.

Elle apprécie particulièrement les milieux boisés. Les frênes du marais sont donc un lieu de vie idéal pour cet insecte.



Le repas du Midi

Un menu grec très apprécié concocté par l'association Cuisines et Partages



L'initiation à la Salsa

En début d'après-midi, une séance d'initiation à la danse salsa était organisée par Madame Cathy Bourgoïn-Notari





Le Concert

En partenariat avec l'Abbaye-Aux-dames, Saintes Grandes Rives l'Agglo et la commune de Courcoury.

Le groupe de musique composé de jeunes artistes internationaux, Auroras Mestizas, a présenté un recueil de pièces évoquant la résilience face aux périls de la vie.



21 juin Fête de la Musique

A l'occasion de la Fête de la Musique, le groupe « Les Nosseuses » a animé la soirée dans une ambiance conviviale à la maison de la Seugne. Malgré une fréquentation plus faible que l'année dernière (canicule), les personnes présentes ont pleinement profité de ce moment de partage.

Le public a apprécié les reprises et la bonne humeur des musiciens. Les échanges, les sourires et les applaudissements ont contribué à faire de cette soirée un moment sympathique et agréable.

Une édition placée sous le signe de la convivialité, qui rappelle que la musique rassemble, quel que soit le nombre de participants.





Ecole de Courcoury

Bienvenue dans l'asinerie du Baudet du Poitou !!!

Le 1^{er} juin, l'école de Courcoury s'est rendue à l'Asinerie du Baudet du Poitou en bus. Nous sommes arrivés à 10h30 à la ferme. Nous avons été accueillis par des personnes gentilles et des ânes mignons.

Le matin, nous sommes partis dans une forêt pour aller faire une course d'orientation. Nous avons chacun des livrets que nous devons perforer pour chaque balise. Une fois la balise trouvée, nous utilisons un décamètre et une boussole pour chercher des oiseaux en bois. Ensuite, nous avons cherché des feuilles de différents types d'arbres pour construire un herbier par groupe.



L'après-midi, nous avons visité la ferme du Baudet du Poitou. Nous avons appris à faire la différence entre un âne et un cheval ainsi que les caractéristiques des Baudets du Poitou. Par groupe, nous avons également eu la chance de pouvoir entrer dans l'enclos et caresser les ânonns.

Tous les élèves ont aimé cette visite, notre moment préféré : caresser les ânonns !



Savoir Rouler A Vélo : enfin assez grand pour rouler tout seul à vélo !!!

En avril, l'école de Courcoury a fait un cycle vélo partagé en trois blocs. Pour les blocs 1 et 2, nous sommes restés dans l'enceinte de l'école. Pour le bloc 3, nous sommes sortis en dehors de l'école de Courcoury.

Pour le bloc 1, Solène nous a appris le mot FREDs (Frein, Roue, Embout, Direction, Sécurité) pour vérifier nos vélos avant de rouler. Elle nous a aussi expliqué le matériel obligatoire à porter et sur le vélo. Par exemple, hors agglomération, nous sommes obligés de porter un gilet jaune.

Pour le bloc 2, l'animatrice a créé un parcours avec rond-point, panneaux de signalisation (stop, priorités...), slalom et balance. Nous avons trouvé ça super.



Pour le bloc 3, nous sommes partis un après-midi de l'école par groupe, puis roulé sur la route et la flow vélo. Nous nous sommes arrêtés goûter dans un coin d'herbe (pain au lait et chocolat). Nous sommes retournés tranquillement à l'école.

Beaucoup d'élèves ont apprécié le cycle Savoir Rouler A Vélo, certains ont trouvé certaines séances trop faciles car ils savaient faire du vélo.



Les élèves de la classe CM1-CM2



LA VIE AU QUOTIDIEN

La journée au Paléosite.

Le 24 avril, l'école de Courcoury a pris le bus pour visiter le Paléosite. Les élèves sont entrés dans l'accueil pour déposer les sacs. A l'entrée, il y avait une reconstitution d'un jeune mammoth.

Nous sommes sortis à l'extérieur avec une guide, qui nous a posé des questions sur la préhistoire. Ensuite, nous sommes allés découvrir l'intérieur des huttes. Il y avait des reproductions de la vie quotidienne des hommes de la préhistoire (peaux d'animaux, lances, nourritures ..) On a regardé



deux documentaires et un film qui parlaient de cette époque.



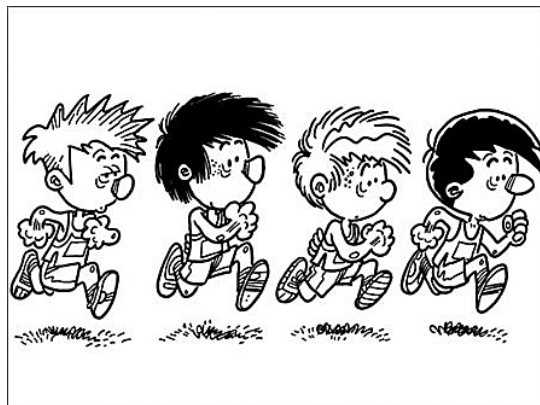
Ensuite, nous avons mangé le pique-nique avec la classe de CE1-CE2 de l'école de Les Gonds. L'après-midi, nous avons fait deux ateliers avec notre guide, on a taillé des silex, puis nous avons essayé de faire du feu à l'aide d'arcs et de pierres. Certains groupes ont réussi à faire du feu.

Nous avons bien aimé cette journée et préféré la taille de pierre.

Notre journée de cross

Le mardi 16 juin, nous sommes partis à vélo, alignés et par groupe de couleur, pour se rendre à l'école de Les Gonds. Nous avons pédalé à travers les marais, sur la flow vélo. Nous avons commencé par poser nos vélos et nos sacs dans le parc de la garderie de Les Gonds.

Ensuite nous sommes partis à pied jusqu'au stade de foot. Nous avons choisi le temps de notre course soit 10,12 ou 15 minutes en fonction des capacités de chacun. Une fois terminé, les élèves de Courcoury ont encouragé les élèves de l'école de Les Gonds. Nous avons partagé un goûter offert par les mairies et avons reçu chacun une médaille offerte par l'APE (association des parents d'élèves).



Nous sommes repartis à pied à la garderie pour manger le pique-nique avec tous les élèves du RPI Courcoury-Les Gonds, puis nous sommes repartis à vélo.

Nous avons tous bien aimé cette sortie.

Les élèves de la classe CE2-CM1



L'accueil périscolaire à Courcoury : « les Renardeaux »

Ça y est ! c'est une année scolaire qui touche à sa fin.

Ce fut comme tous les ans une année bien remplie. En voici un petit aperçu.

Pendant les mois de novembre et de décembre nous avons proposé aux enfants de l'accueil périscolaire des ateliers de Noël durant lesquels ils ont fabriqué des couronnes, des sapins, des bonhommes de neige... Pour clôturer nous avons organisé un goûter créatif de Noël auquel parents et enfants participent ensemble à la création d'objets de Noël autour de gâteaux préparés par les enfants le matin. C'est toujours en vrai moment de partage et d'échange avec et entre les familles.

En janvier et février nous sommes partis sur des ateliers autour du pompon. Les enfants ont appris à faire des pompons de différentes façons et de les transformer en tortues, extraterrestres, cactus et plein d'autres choses.

De retour des vacances de février et jusqu'au mois d'avril nous avons proposé des ateliers « multi activités », durant cette période les enfants ont fabriqué des portes clefs, des mobiles des objets en argile et ils ont aussi eu plusieurs séances de cuisines pour le plus grand bonheur de leur papilles.

A chacune de ces différentes périodes d'activités les enfants ont réellement appréciés tout ce qui leur a été proposé et pour que tous les enfants intéressés puissent y participer nous avons fait 2 groupes par semaine.

En parallèle de toutes ces activités, nous avons eu l'intervention d'animateurs spécialisés, les enfants ont pu faire de la zumba, du billard français et un atelier « faire soi-même » (fabrication de gommage, dentifrice, crème pour les mains, à partir de produits naturels).

De plus, avec les enfants, nous avons créé un décor coloré sur un panneau géant qui sera ensuite accroché dans la cantine.

Et là, l'année scolaire s'est finie sur le thème « souvenirs de vacances », les enfants ont dessiné un souvenir ou une envie de vacances et se sont mis en situation comme dans une photo.

Pour conclure, nous souhaitons à tous de très belles vacances d'été et une très bonne rentrée au collège à tous nos CM2.



L'équipe d'animation

Nelly et Sandrine





ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS

ACCA

Président : Frédéric DROUILLARD

06 81 71 65 46

AMICALE DES LECTEURS DE LA BIBLIOTHÈQUE

Présidente : Monique LUNG

05 46 93 58 62

06 89 26 09 54

COMITE DE JUMELAGE

Présidente : Françoise BARBAUD

06 76 84 19 16

COORDINATION TÉLÉTHON DE CHARENTE-MARITIME

Maison de la Seugne : Mme Catherine QUEILLE

06 81 82 67 19

CORCOSSE AMITIÉ

Présidente : Françoise RAMBAUD

06 66 99 84 79

COUR'OIE

Président : Alain BOISSINOT

06 24 30 68 08

CUISINES ET PARTAGES

Président : Jérôme MOREL

06 01 00 42 31

DÉLÉGATION DE L'AFM DE CHARENTE-MARITIME

Déléguee : Claudine DARANLOT

05 46 96 90 37

06 62 80 51 39

PARENTS D'ELEVES COURCOURY / LES GONDS

Présidente : Lindsey PREVEAU

06 50 67 05 75

PIBOLE SAINTONGEASE

Président : Jonathan GELICUS

06 33 13 71 58

SOCIÉTÉ DES FÊTES

Président : Robert BIGOT

06 26 02 85 58



Cuisines & Partages

CUISINE EN GROUPE • PARTAGE & CONVIVIALITÉ 



Une association locale et conviviale autour de la cuisine et du partage.



Nous nous retrouvons pour préparer et partager ensemble de bons repas.



Nous essayons d'organiser environ **4** repas par an.



Repas à thème, cuisine de saison, échanges de recettes, bonne humeur rythment la vie de l'association.



Que vous aimiez cuisiner, apprendre ou simplement partager un agréable moment autour de la table, **vous êtes les bienvenus !**



**NOUVEAUX
ADHÉRENTS
BIENVENUS**

Rejoignez-nous !



Vous souhaitez en savoir plus ?

N'hésitez pas à nous envoyer un e-mail :

cuisinesetpartages17@gmail.com



ASSOCIATION LOCALE — COURCOURY





VIE ASSOCIATIVE ET ACTEURS DE LA VIE SOCIALE



Chers amis de Courcoury,

C'est avec plaisir que, chaque semestre, nous vous retrouvons afin de faire le point sur nos activités passées et à venir.

- En ce début d'année 2026, nous avons commencé par un petit voyage sympathique et amical en Espagne le samedi 31 janvier.
- Le 14 mars, nous avons organisé notre 1^{er} concours de belote. Les fidèles étaient présents dans la bonne humeur.
- Le samedi 28 mars, notre 2^{ème} escapade en Espagne a eu lieu.
- Comme d'habitude, le 1^{er} Mai fut un succès, toujours autant d'adeptes au Brin d'Aillet !
- Le repas moules-frites s'est déroulé le samedi 13 juin à 12h00, pour changer des habitudes, avec de plus en plus de convives.
- Le 3^{ème} déplacement en Espagne était réalisé le samedi 27 juin.
- Quant à eux, les jeux Inter-villages, prévus le 04 juillet, sont décalés, pour cause de canicule, en septembre 2026...

Les prochaines manifestations sont :

- Voyage en Espagne le 5 septembre.
- Concours de Belote le 11 octobre à 14h00
- Voyage en Espagne le 21 novembre
- Soirée Beaujolais le 28 novembre à 19h30.

Suite à l'Assemblée générale de janvier 2026, un nouveau bureau a été créé :

Président : Bigot Robert

Trésorier : Chabot Philippe

Secrétaire : Plantegenet Delphine

Membre Actif : Brunet Jérôme.

Merci à tous les participants qui ont permis de faire toutes ces manifestations avec un grand succès et une bonne ambiance de partage et de richesse.

Merci aux bénévoles sur qui on peut compter. Ils apportent leur sourire et bonne humeur pour faire plaisir lors de nos activités.

Bonnes vacances et bel été 2026.



Le Président
Bigot Robert.





L'Amicale des Lecteurs

Le troc plantes, l'évènement printanier organisé par l'Amicale des Lecteurs, a remporté encore cette année, un grand succès. De nombreux échanges de plantes se sont faits, il est à noter que nos voisins des Gonds, de St Sever de Saintonge, de Rouffiac, de Berneuil, et même de St Sauvant ont contribué largement, par leur présence, à cette réussite. Pour les enfants étaient organisés des ateliers peinture, coloriage, décoration de pots et mini plantations. A cette occasion notre bibliothèque a été découverte par certains(nes) et à la clé de nouvelles inscriptions.

Merci à tous les participants.





VIE ASSOCIATIVE ET ACTEURS DE LA VIE SOCIALE

Pour ce qui est du fonctionnement de la bibliothèque, nous avons « recruté » deux **nouvelles bénévoles**, Joanna et Véronique, qui se feront un plaisir de vous accueillir et vous conseiller.

Deux nouveautés à vous proposer :

Le prêt de jeux de sociétés qui n'en est qu'à ses balbutiements et qui se développera si la demande est là. Je vous invite à venir les découvrir !



Un rayon plus spécifique de livres de poches, pratique en vacances, dans les salles d'attente, à glisser dans le sac plus facilement.



Nous vous attendons nombreux dans ce troisième lieu que nous nous efforçons de rendre le plus convivial possible.

A très bientôt

Toute l'équipe de l'Amicale des lecteurs



APECLG

12 rue du Stade – 17100 Les Gonds

Mail : ape.courcourylesgonds@gmail.com

Facebook : ape courcoury les gonds

Instagram : apeclg Les Gonds Courcoury

Présidente Lindsey PREVEAU (06 50 67 05 75)

L'Association des Parents d'Elèves de l'école intercommunale Courcoury-Les Gonds est une association loi 1901 dont peut être membre toute personne souhaitant s'impliquer et ayant au moins un enfant scolarisé au sein du RPI Courcoury-Les Gonds.

L'Association des Parents d'Elèves joue un rôle essentiel au sein de la communauté scolaire en organisant des événements et des actions qui renforcent le lien social et favorisent l'intégration des familles.

Les fonds récoltés lors de chacune de nos actions sont intégralement reversés aux écoles de Courcoury et des Gonds afin de contribuer au financement des projets pédagogiques des enseignants et des sorties scolaires.

Depuis notre dernier article, plusieurs actions ont été menées.

Un partenariat a été mis en place avec le magasin Hyper U de Saintes, une nouvelle fois, les familles ont répondu présentes en scannant le code-barres de l'APE lors de leurs achats. Nous remercions les mairies et les écoles pour la diffusion de cette opération. Grâce à cette mobilisation, nous avons obtenu la somme maximale de 500 €.

Le bal masqué s'est tenu aux Gonds le 27 mars, avec un léger report dû aux inondations. Malgré ce décalage, les familles ont pu être présentes et les enfants ont profité de cette belle soirée pour célébrer les retrouvailles du RPI. Un grand merci à notre animateur, Patrick Tabu, qui nous accompagne fidèlement lors de chacun de nos événements dansants.

Le Comité des fêtes de Courcoury nous a également reversé une partie des recettes de sa soirée moules-frites de l'année 2025. Ce partenariat de longue date entre nos deux associations a permis de dégager cette année un bénéfice de 600 € au profit des écoles. Nous les remercions chaleureusement pour leur soutien renouvelé.

Une vente de madeleines Bijou a été organisée au mois d'avril. Nous espérons que les gourmands se sont régalés ! Les commandes ont été distribuées à la sortie de l'école.

Nous remercions vivement les enseignants pour leur participation à la réalisation des dessins utilisés lors de notre vente de torchons personnalisés, distribués avant la fête des Mères. Il est toujours possible de commander d'autres objets personnalisés à partir des dessins des enfants sur la boutique en ligne Initiatives.

Le mois d'avril a également marqué le retour de la Bourse à l'enfance aux Gonds. Le dimanche 19 avril, 24 exposants étaient présents. À cette occasion, nous avons tenu un stand de restauration avec la vente de saucisses-frites. Nous espérons que cette dynamique se poursuivra lors des prochaines éditions, notamment celle déjà programmée le dimanche 21 mars 2027.





VIE ASSOCIATIVE ET ACTEURS DE LA VIE SOCIALE

La tombola a été tirée le jeudi 18 juin, avec près de 150 lots à gagner et près de 2 400 tickets vendus. De nombreux gagnants ont ainsi été récompensés. Merci à tous nos petits et grands vendeurs ! Comme chaque année, vous avez été au rendez-vous pour faire de cette action un véritable succès, contribuant largement au financement des projets des écoles du RPI.

La fête de fin d'année s'est ensuite déroulée le vendredi 19 juin à Courcoury. Nous remercions chaleureusement la municipalité pour son aide logistique, ainsi que les enseignants pour l'organisation du spectacle présenté par les élèves, des plus petits aux plus grands, pour le plus grand plaisir des familles. Nous n'oublions pas non plus les nombreux bénévoles qui ont contribué à l'organisation et au bon déroulement de cette manifestation. Leur aide est indispensable au maintien de ces événements.

Les structures gonflables ainsi que les jeux en bois loués auprès des Petites Pucés ont rencontré un franc succès auprès des enfants. Un atelier tatouage était également proposé afin de permettre à chacun de repartir avec un souvenir de cette belle journée.

Nous espérons que cette nouvelle édition vous a plu.



Nous remercions sincèrement tous les parents qui participent à nos manifestations, que ce soit par leur présence, leur aide, leurs gâteaux ou simplement leur participation aux activités proposées.

Nous vous donnons rendez-vous à la rentrée pour notre Assemblée générale, qui se tiendra le vendredi 25 septembre à la salle associative de Les Gonds.

À très bientôt !
L'équipe de l'APE
Lindsey Préveau
Présidente de l'APE





AFMTELETHON

INNOVER POUR GUÉRIR



Les villes et villages se mobilisent

Rejoignez-nous !

Nous avons besoin de tous pour
lutter contre les maladies rares



**Contactez-nous !
Nous serons ravis de
vous accompagner
dans l'élaboration de
votre évènement.**



**Ecoles
Associations
Entreprises
Communes
Particuliers...**

Lancez-vous !





Si le Téléthon peut changer des vies, c'est grâce à vous !

Le résultat final de cette édition 2025 : un niveau tout simplement exceptionnel !

Quel montant remarquable, rendu possible par votre énergie et votre engagement.

Cette collecte est le fruit de la mobilisation de millions de donateurs, bénévoles et partenaires sur l'ensemble du territoire.

Grâce à l'implication de vos équipes, nous avons le plaisir de partager avec vous ce très beau résultat.

Le Téléthon constitue un moment fort pour faire vivre votre commune. Il permet de fédérer les habitants autour d'une cause solidaire, de créer une véritable dynamique collective et de renforcer les liens entre toutes les composantes de la population. Un bel élan de partage et d'engagement !



Téléthon : comprendre et organiser votre animation solidaire

Le Téléthon, c'est un élan de solidarité qui change la vie des malades.
Découvrez comment ça marche et comment organiser votre propre animation !

COMPRENDRE LE TELETHON



AFM TÉLÉTHON, c'est quoi ?

Association de parents engagés contre les maladies rares. Elle finance la recherche et accompagne les familles pour améliorer la vie des enfants malades.



Le Téléthon c'est quoi ?

Un grand élan de solidarité organisé chaque année en décembre et pendant toute l'année. Des milliers d'animations permettent de collecter des fonds pour la recherche.



Qui peut organiser ?

Tout le monde peut participer : particuliers, associations, entreprises, écoles ou collectivités.



Comment aider ?

Proposer une animation solidaire : vente, défi sportif, concert, repas... Chaque initiative contribue à faire avancer la recherche.

ORGANISER SON ANIMATION

1

Imaginer son animation



Définissez le format, le lieu et la date. La coordination peut vous conseiller et fournir des supports.

2

Contacter la coordination



Prenez contact par mail, téléphone ou réseaux sociaux. Vous serez accompagné à chaque étape.

3

Déclarer son animation



Validez votre projet en ligne via l'application AGIR.

4

Transmettre les fonds



Une fois l'événement réalisé, reversez les dons à votre coordination.



4 bonnes raisons *de se mobiliser*

Ensemble, faisons du Téléthon
un élan de solidarité qui sauve des vies.



Affiner l'engagement solidaire de la commune

Participer au Téléthon permet à la commune de montrer concrètement son attachement aux valeurs de solidarité et d'entraide.

C'est un signal fort envoyé aux habitants : la collectivité s'engage aux côtés des familles concernées par les maladies rares et soutient la recherche médicale.



Créer une dynamique locale et forte fédératrice

Le Téléthon rassemble associations, écoles, commerçants, clubs sportifs et habitants autour d'un objectif commun.

Il favorise la coopération entre les acteurs locaux et renforce le sentiment d'appartenance à la commune. C'est souvent un événement qui mobilise des publics très variés.



Valoriser l'image et l'attractivité du territoire

S'impliquer dans une cause nationale reconnue permet de mettre en avant la vitalité de la commune et son esprit d'initiative.

Les actions menées peuvent être valorisées dans la communication municipale, dans la presse locale ou sur les réseaux, contribuant à l'image positive du territoire.



Donner du sens à l'action publique

Le Téléthon offre l'occasion de soutenir concrètement la recherche scientifique et l'accompagnement des malades.

Les avancées financées ont déjà permis des progrès majeurs dans le traitement de nombreuses maladies génétiques. La mobilisation locale contribue directement à ces résultats.



Chaque geste compte, chaque euro collecté aide la recherche à avancer.

MERCI POUR VOTRE ENGAGEMENT !



➤ Contactez-nous ! 



telethon17@afm-telethon.fr



06 81 82 67 19



Catherine Queille

Responsable de la coordination
Charente-Maritime



Suivez-nous sur





LE P'TIT ECHO DE LA PIBOLE SAINTONGEISE

Association Loi 1901 **créée en 1973 (groupe folklorique)** membre de la FAFN – fédération nationale

Son siège social : COURCOURY (17100) – Emblème « ine pibole » (= coccinelle en patois)

Ses membres : Hommes, femmes, enfants de Courcoursy et ses environs

1/ En coulisses : répétitions et célébrations

**NOËL 2025 : une
soirée déguisée et
masquée !**



**Le vendredi soir travail en répétition
mais on n'oublie pas les p'tites pauses pour célébrer des évènements
clés comme la galette des rois ou un anniversaire...**



2/ Les représentations en costumes



Fontcouverte janvier 2026

Mise en place

puis danses, musique,
chants...

Les étrennes de
notre Président d'honneur
Jean-Louis

Logis de
Montignac





VIE ASSOCIATIVE ET ACTEURS DE LA VIE SOCIALE

14 juin 2026 :



1^{ère} animation
sur la Flow
vélo et il a fait
déjà bien chaud !

Les passants
ont bien

apprécié le mijhot servi très frais : une tradition à ne pas perdre.



17H30
22H30

Ecoyeux

PLACE DE L'ÉGLISE

SAMEDI 20 JUIN

MARCHÉ

gourmand

- DÉGUSTATION - VENTE
- RESTAURATION SUR PLACE
- LA PIBOLE SAINTONGEASE

ORGANISÉ PAR LE FOYER RURAL
RENSEIGNEMENTS AU 07.89.01.92.31





VIE ASSOCIATIVE ET ACTEURS DE LA VIE SOCIALE

Ecoyeux (suite)



Danses, chants et musique dans le marché



Clin d'œil à la relève



Maéline - 3 ans

Où nous retrouver CET ETE ?

A la fête de l'Oie : char, spectacle et accueil du groupe **La Bourguignonne de DIJON**



Merci aux familles courcourouises qui se sont d'ores et déjà portées volontaires pour nous aider à héberger nos collègues bourguignons pendant ce week-end.

En Sud Saintonge et en Poitou



Infos pratiques :

Présidence : Jonathan GELICUS

Tél : 06 33 13 71 58 jonathangelicus@wanadoo.fr

Direction : Claire BOISSINOT NORMAND

Tél : 05 46 91 04 74 claire.boissinot@wanadoo.fr

E-mail : lapibole17@laposte.net

www.facebook.com/La-pibole-saintongeaise-

Cotisation annuelle : **8.00 €** (voir tarifs spéciaux famille)

Répétitions : salle R. Guillot (face à la Mairie) à

COURCOURY le vendredi soir - 20 h 45



CORCOSSE AMITIE



Repas Noël 2025

Comme chaque année le repas intergénérationnel est un moment fort où tous aiment se retrouver et partager ce repas avec les membres du club et les habitants de Courcoury. Convivialité, partage, bonne humeur autour d'un bon repas préparé par l' Amaryllis. Merci à la municipalité qui s'associe chaque année au club pour permettre à nos adhérents habitant Courcoury de se voir offrir ce repas.



Assemblée générale 2026,

En ce début d'année l'assemblée générale encore un moment festif. La présentation du bilan de l'année passée, la projection du diaporama photos, la dégustation de la traditionnelle galette des rois. Au 01/01/2026, le club CORCOSSE AMITIE compte 113 adhérents, 73 % sont des femmes et 45 % habitent à Courcoury.

Les jeudis du club

Les 1^{er} et 3^{ème} jeudis ce sont les après-midi récréatifs et gourmands.

On y joue aux cartes, au triomino, au rumik et autres nouveaux jeux. Certains bavardent tout simplement, un moyen de rompre avec la solitude pendant un moment, on y fête aussi les anniversaires. Comme chaque année au moment de la chandeleur, c'est un après-midi crêpes et le mois suivant les merveilles. Le repas de printemps rassemble toujours de nombreux participants.





Les randos des Mille Pattes

Tous les vendredis matin quand la météo nous le permet nous partons randonner sur les chemins des communes alentour. Bois, marais, prairie, jolis villages c'est avec plaisir que nous marchons dans la bonne humeur en respectant les capacités de chacun.

Chaque année au printemps nous partons pour une sortie de 3 jours. Cette année nous avons choisi la Corrèze et particulièrement Collonges la Rouge et ses environs. Entre randonnées et visites diverses 34 personnes ont participé à cette sortie. De belles journées de partage, de bonne humeur et de solidarité. Collonges la Rouge, les carrières d'ardoise le pan de Travassac, les grottes de Lacave, le site gallo romain de Cassinomagus et quelques randos sauvages.





Les travaux manuels

En 2026, CORCOSSE AMITIE s'engage à nouveau dans la participation à la fête de l'Oie.

Réalisation de petits objets divers sur le thème de l'oie à vendre sur notre stand, sacs, poupées, porte clés, magnets etc... Et puis cette année encore nous réaliserons un char . Création de plusieurs milliers de fleurs en papier, les bénévoles non membre du club peuvent d'ailleurs nous rejoindre. Et comme chaque année notre équipe fidèle de bricoleurs avertis entre aussi en scène avec leurs marteaux, scies, clous et plein d'imagination pour restaurer ou créer les nouveaux chars. Et bien évidemment, chaque journée se termine par un délicieux goûter !!!

Rendez-vous pour le 15 Août.

Le club CORCOSSE AMITIE, ses valeurs, ses activités.

Être unis et solidaires, le club CORCOSSE AMITIE propose à tous ses adhérents des activités multiples destinées à permettre le maintien du lien social en milieu rural.

Nous proposons, les randos du vendredi, parcours de 4 et 8 km adaptés à tous, il n'y a pas de groupe de niveau seulement un groupe de marcheurs. Tous les 15 jours le lundi, les après midi travaux manuels destinés à la réalisation de divers objets. Tous les 15 jours le jeudi ce sont les après midi rencontre et jeux. Tous les mercredis, sauf vacances scolaires, vous pouvez venir découvrir et suivre les cours de yoga, le mercredi à 18 h pour le yoga doux et à 19 h 15 pour le yoga dynamique, encadrée par Lucie professeur agréée de yoga. Les cours sont facturés en plus de l'adhésion annuelle au club. Au cours de l'année nous proposons aussi des sorties ponctuelles, des repas, des pique niques etc.....

Venez nous rejoindre. Contact : Françoise RAMBAUD

06 66 99 84 79 - frambaud07@gmail.com



ACTUALITES DU COMITE DE JUMELAGE

L'assemblée générale du comité de Jumelage s'est tenue le 7 mai 2026.

Madame Françoise Barbaud, notre Présidente, fait le compte rendu de l'année. Ensuite, il s'agit du renouvellement du bureau! Celui-ci est le même, le tiers sortant est...de nouveau remis au goût du jour.

La carte du Club est à disposition pour 10 euros.

Puis Françoise annonce les projets pour 2026.

En proposition: la venue de Portugais pour notre fête du 15 Août : « ceci reste à confirmer »!

Puis un repas portugais en automne!

Toujours dans les projets: en 2027 courant du mois de mai, nous pourrions organiser un voyage au Portugal; cette fois vers le Nord. Il faut le préparer, l'Assemblée est d'accord; nous en reparlerons...

La soirée se termine sur ces prévisions et bien entendu, avant de se quitter, nous buvons le verre de l'amitié avec du Porto, du Sumol ou de la bière portugaise, chips et gâteaux.

PS: Sur FM 92.5MHz pour le secteur de Saintes, la radio locale d'Angoulême « Radio des Charentes » propose chaque lundi, en soirée, une émission portugaise en portugais, paroles et musiques... Si cela vous intéresse...

Chantal Boissinot



La Cour'oie

Photos du Marché de Noel 2025





COURCOURY

(8km au Sud de Saintes)

Fête de l'Oie

vendredi 14 août

17H30 : **Réception Officielle**

19H : **Dîner**

21H30 : **Cavalcade Nocturne**
Défilé festif et Bal

samedi 15 août

Dès 8H : **Vide Grenier**
Chinez les bonnes affaires !

10H : **Ouverture du Marché**
Produits régionaux et artisanat

15H : **Grande Cavalcade**

19H : **Dîner**

21H : **Spectacle Folklore**
*avec les groupes de
Bourgogne et Normandie*



Renseignements – Réservations

www.ville-courcoury.fr

05 46 93 18 23

EH BEN ASTEURArmand

Coume disait le Maréchal de France Mac Mahon « Que d'ève, que d'ève, et on n'a vu que le dessus », mais la terre à force de torner autour du souleil, va fini par s'accoubier...ô va chauffer, l vont finir par nous faire des ptits. On n'aura pas fini d'grâler...ol est quasiment sûr qu'les crocodiles s'rant dans l'marais de Groies. J'f'rons des sacs à main, des bottes en croco...ô changhera des oies et des piron...ô d'viendra l'île de Crocory. J'f'rons d'la pirogue sus la Sévigne. Les mosquitos s'rant grands coume des moïnias, l nous pomp'ront l'sang avec zeu aiguillon coume ine canne à pêche...Vous zou créiez ?...pas mouais, ol est in cauchemar qu'jh'ai fait la neut darnière.

Eugène

Nous jh'avions mis les bottes pour pas gassouiller, rapiloter nos mourènes, pas la peine de queuner ol était pas le moument. Jhe nous jh'ouquions coume les poules.

Courcours ine île, ol est pas créiable. L'cantounier fasait la navette avec son tracteur amphibie, et heureusement des ghentils ghendarmes avant v'nus à noute s'cours dans zeu taxi darnier cri..

Courcours isolé, Courcours prisonnier au mitant des terres, les pieds dans le gasoil... Les cagouilles avant nighé, les bigleuses en meniant pas large, les groles voliant sus l'dos pour pas vouère



la misère qu'était en bas...un chétit tail qu'ol avait la-dessous...Es tou que la fée Carabosse s'est mise en peutrassé, qu'cette malaisie a voulu venger son fils ? « Ouf Courcours libéré ».

Noute parlhanger changhera reun, mais heureusement qu'le 15 Août approche, que la fête r'dounera l'moral à tous ces gens meurtris dans zeu maison inondée. Jh irons taliner dans l'bourg, les quenailles lancerant des confettis.

*Jh'frons la fête tous unis. Que la vie vous soit douce, mes bitons
Et à la revoyure mes amis*

Vout'sarviteur

Pierre ROUILLE



ET ENCORE ...

LES JEUX

Le coin des enfants

Rébus faciles



+



+

R =

J

+



+



=

BULLES CODÉES

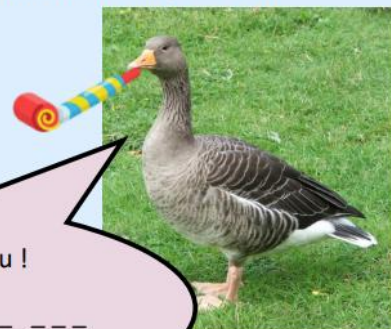
1. Remplace chaque nombre par la lettre qui lui correspond et tu sauras ce que dit ce merle

A	B	C	D	E	F	G	H	I
1	2	3	4	5	6	7	8	9
J	K	L	M	N	O	P	Q	R
10	11	12	13	14	15	16	17	18
S	T	U	V	W	X	Y	Z	
19	20	21	22	23	24	25	26	

20U P5U24 13'5N20E14D18E 3H1N20E18
4A14S T15N 10A18D9N



2. Remplace chaque lettre par sa précédente dans l'alphabet pour déchiffrer le message de l'oie



Kf gbjt mb gfuf upvt mft 15 bpvu !

15 ____ !

Nouveaux Commerçants et Artisans

Beau Paysage

Nino Beau
Paysagiste

Création et entretien d'espaces verts

Tél: 06.42.94.99.85

Mail: beaupaysage.pro@gmail.com

Entretien de jardins à -50% grâce au
crédit d'impôt !



ESTELLE GALLASIN - CABINET VITAL 7
ÉNERGÉTICIENNE
PRESSOTHÉRAPIE
OLIGOTHÉRAPEUTE

Pressothérapie

Oligo-éléments

Nouveau à Courcoury !!
au Salon de Thé

✧ **UNE PARENTHÈSE BIEN-ÊTRE** ✧
TOUS LES MERCREDIS, TOUTE LA JOURNÉE À PARTIR DU 1^{ER} JUIN
Je suis ravie de vous accueillir pour des soins d'exception.
Sur rendez-vous uniquement.
☎ 06 70 71 14 59 Pour réserver votre moment de détente, contactez-moi.

OÙ ME RETROUVER :
• AU CABINET À ROYAN
Aux jours habituels.
• AU SALON DE THÉ, "IL ÉTAIT UNE
PÂTISSERIE" À COURCOURY
Chaque mercredi, toute la journée (dès le 01/06).
Prenez soin de vous, là où le temps s'arrête.

COMMERÇANTS ET ARTISANS

Services Financiers et Immobilier :

- Rachat de crédits Karine Taboné, rue Pierre Schoeffer Courcoury, 06 71 35 47 72
- Charente-Maritime House Service (conciergerie), Tanja Gruber, 06 58 27 61 34

Animaux :

- Alerte SOS Frelons Mazeau Rémi, rue des Guillots Chermignac, 06 32 81 33 08

Informatique :

- Assistoclic, Laurent Spaggiari, impasse du grillon Courcoury, 06 67 63 67 65

Gîtes, Chambres d'Hôtes et locations saisonnières :

- Gîte Seugnet Christian & Marie-Brigitte, chemin de la Fornette Courcoury, 05 46 91 15 97
- Gîte Les Volets en tuile, Chemin du barrage Courcoury, 07 78 84 56 33
- Gîtes « Chez Brette » et « Les Marronniers », rue de Corcosse Courcoury, 06 86 81 69 76
- Meublé de tourisme 3 *** Les vieux murs 79 rue du port, 06 04 41 59 06
- Chambres d'Hôtes « Les Herbes Folles », 5 rue Moïse Potiron <https://herbes-folles.com/>
- Gîte de la Distillerie, M. Selosse, rue Pierre Schoeffer, 06 61 02 05 67
- Chez Anne & Denis, 7 rue du port 06 10 92 32 40
- Tachon Koben, 7 rue de la Seugne 06 07 99 41 47

Restaurants, Traiteurs et Caves :

- Restaurant-Traiteur l'Amaryllis rue de la liberté Courcoury, 05 46 74 09 91
- Traiteur Anne est dans la cuisine, 07 64 72 81 37
- Il était une Pâtisserie, Bar à Gâteaux, Salon de Thé, Pâtisserie - 16 rue René Guillot 06 80 43 99 75

Artisans pour la maison :

- Chaudronnerie Serrurerie Tuyauterie CST Métal, rue des gros bonnets Courcoury 07 10 58 98 24
- Plomberie (installation et dépannage), Couverture, Zinguerie, Menuiserie ébéniste : Lacoste David, rue des mouettes Courcoury, 06 60 36 84 44
- Plomberie -Sanitaire – Chauffage – Zinguerie - Solaire – Isolation des combles – traitement des eaux et énergies renouvelables, Lalut-Duret SARL, 05 46 95 51 72
- Peinture – Décoratrice Sylvie Chaubenit, rue de la liberté Courcoury, 06 07 47 11 62

Entretien et Produits pour la maison :

- Produits d'entretien maison naturels et bio : H2O at Home, Cidjy Gervais, 06 79 20 55 15
- Rénovation Sièges et vêtements retouches, Claudine Couture, chemin du barrage 06 11 63 55 73
- Vide Maison – Entretien Jardin – Restauration meubles, véhicules anciens & création et Brocantes : Association La Cagouille Saintongeaise de Chaniers, 06 85 53 43 75
- DIM Récupérations 17 Tout véhicules / Tout Métaux, 06 18 24 98 56

Coiffeur :

- Coiff'Elixir, rue Pierre Schoeffer Courcoury, 06 70 23 36 90

Transports :

- Taxi Dilet J., Chaniers, 06 07 85 06 20

Fleuriste & Créations :

- Fleurs : Lilas et Zinc, Sacha K. 06 95 76 25 33
- Création Bijoux en cuirs et objets déco, Nelly Gaurichon, 06 87 11 68 68

Photos :

- Tempaw Photographie (Portrait – Famille – Animaux de compagnie, ...), 06 70 58 57 28

Médical et Paramédical :

- Cabinet de Psychologie : Sandra Leroy (Psychologue), rue des gros bonnets Courcoury, 05 46 74 68 27
- Psychothérapeute – Superviseur - Formatrice en RH & communication : Christine Philippe impasse des fleurs Courcoury, 06 80 35 11 27
- Kinésologue Quantique A&H : Soraya Mouchelet, route de Corcosse Courcoury 06 38 49 66 26

Producteur de Miel :

- Les Apiers d'Aliénor : miels, bière et bonbons, 8 Rue des Ytrops à Courcoury www.lesapiersdalienor.fr

Divers :

- Permanence téléphonique : Linea Direct, route de Corcosse Courcoury, 05 46 91 33 81
- Cours Guitare et Basse, Courcoury 05 46 92 51 82
- Speedy, cours du Maréchal Leclerc Saintes, 05 46 92 53 01

